

Anne Fauchon

MCF/HDR : Hors Classe (échelon exceptionnel)

Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales, Université Paris XIII, Sorbonne Paris Nord

Portable : 06 88 31 00 62

Adresse électronique : fauchon@univ-paris13.fr

47, rue du Montparnasse

75014 Paris

Téléphone : 01 42 79 97 71

MAÎTRE DE CONFÉRENCES HDR HC

FORMATION UNIVERSITAIRE :

2004 : Habilitation à diriger les recherches

Université Paris XIII, Sorbonne Paris Nord

2003 : Certificat de Fin de Stage à la Profession d'Avocat

École de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'Appel de Paris

1996 : Doctorat en droit (Droit privé), mention très honorable avec les félicitations du jury

Université Paris 11

1996 : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

École de formation professionnelle des barreaux de la Cour d'Appel de Paris

1992 : D.E.A. de droit des affaires et de l'économie (mention assez bien)

Université Paris 2 Panthéon-Assas

1991 : D.E.S.S. de fiscalité internationale

Université Paris 11/H.E.C.

1990 : Maîtrise de droit des affaires (mention assez bien)

Université Paris 2 Panthéon-Assas

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :

UNIVERSITAIRES :

Depuis le 17 septembre 2017 (réélection en 2022) : **Doyen de la faculté de droit sciences politiques et sociales de l'Université Sorbonne Paris Nord**

Depuis 1997 : **Maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord**

Cours de droit des sociétés, droit fiscal des affaires.

Membre de l'IRDA (Institut de recherches pour un droit attractif)

Responsable du Master 1 Droit des affaires (depuis 2004)

Chargée d'enseignement à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Cours de droit fiscal des entreprises et management de l'équipe des praticiens intervenant en droit fiscal interne, au sein du *Master 2 Professionnel Droit des affaires et fiscalité* (sous la direction de Monsieur le Professeur Philippe Merle, puis sous celle de Madame Le Professeur France Drummond entre 2009 et 2018 et sous celle de Monsieur le Professeur Stéphane Torck depuis 2019).

1993-1997 : **Chargée d'enseignement puis Attachée temporaire d'enseignement et de recherche en droit des affaires et droit fiscal**
Sous la direction de Messieurs les Professeurs Jean-Pierre Le Gall, Philippe Merle, Michel Germain et Michel Grimaldi.
Université Paris II Panthéon-Assas

CABINETS D'AVOCATS :

2004 : **Consultante** en droit des sociétés (droit commercial et droit fiscal des sociétés)

1999-2003 : **Collaboratrice au sein du cabinet d'avocats Hughes Hubbard & Reed**
Cabinet américain de 300 avocats environ (280 aux Etats-Unis et 25 à Paris)
Droit des sociétés et droit fiscal des entreprises (acquisition de titres, restructurations intra-groupe, cession de fonds de commerce, épargne salariale, rédaction de mémorandum) ; droit des contrats (responsabilité contractuelle, etc.).

1991 : **Stage au sein du Cabinet Jeantet & Associés**
Droit des sociétés, droit fiscal des entreprises.

TRAVAUX ET PUBLICATIONS :

OUVRAGE

« *Sociétés commerciales* », Précis Dalloz, Droit commercial, Ph. Merle, A. Fauchon : 7^{ème} édition (2000), 8^{ème} (2001), 9^{ème} (2003), 10^{ème} (2005), 11^{ème} (2007), 12^{ème} (2008), 13^{ème} (2009), 14^{ème} (2010), 15^{ème} (2012) en 2011, 16^{ème} (2013), 17^{ème} (2014), 18^{ème} (2015), 19^{ème} (2016), 20^{ème} (2017), 21^{ème} (2018) ; 22^{ème} (2019) ; 23^{ème} (2020) ; 24^{ème} (2021) ; 25^{ème} édition (8 septembre 2022) ; 26^{ème} édition à paraître en septembre 2023.

ACTES DE COLLOQUES, ARTICLES ET COMMENTAIRES D'ARRÊT :

« *L'Inspecteur des impôts augmenté* » actes coll. Sciences et sens de l'intelligence artificielle, éd. Dalloz, Thèmes & commentaires, 2020, p. 145 s.

« *Droit fiscal et tenue vestimentaire* » actes coll. Droit(s) et apparence vestimentaire, Du singulier au pluriel, Mare & Martin, 2020, p. 167 s.

« *L'opération-accordéon* », A. Fauchon, Mélanges en l'honneur de Philippe Merle, Dalloz 2012, p. 253 s.

« *Le régime fiscal de faveur des impatriés temporaires* », A. Fauchon, Semaine sociale Lamy, n° 1465, 2 novembre 2010.

« *La déclaration préalable : pour une prévention efficace du délit d'initié* », A. Fauchon et Th. Philippon, Bulletin Joly Sociétés, Mai 2008, n° 5, p. 442, n° 95 et Joly Bourse, Mai 2008, n° 3.

« *La preuve de l'acte anormal de gestion* », actes du colloque *Droit de la preuve*, éd. Economica, 2004 ;

« *La validité de « l'opération-accordéon » encore renforcée* » (à propos de CA Besançon, 2 décembre 1998)

Bulletin Joly Sociétés, Octobre 1999, n° 10, § 224, p. 943 ;

« *Cession de parts de SARL subordonnée à la transformation préalable de la société en SA* » (à propos de Cour de cassation, ch. com., 9 février 1999, *S.A.I.M.*)

JCP, éd. E, 21 octobre 1999, n° 42, p. 1679.

« *Quand l'accordéoniste joue faux...* (à propos de CA Nancy, 1^{er} octobre 1997) »

Sur la validité de « l'opération-accordéon »

Bulletin Joly Sociétés, avril 1998, n° 4, § 109, p. 303.

« *Sur la validité de l'acte sous seing privé rédigé au crayon* (à propos de Cour de cassation, ch. com., 8 octobre 1996) »

Dalloz-Sirey, 30 octobre 1997, Jurisprudence, p. 504.

« *À l'impossible on est tenu ! Sur l'objet relativement impossible* (à propos d'un pacte de préemption portant sur des titres sociaux) »

Dalloz Affaires, 27 mars 1997, n° 13, p. 397.

« *Sur la notion de dividende en droit fiscal* (à propos de Conseil d'État, 29 décembre 1995, *Sté hygiène et dératisation d'Auvergne*) »

Revue française de comptabilité, Janvier 1997, p. 54.

COLLOQUES :

- Co-direction scientifique (avec M. Guilhem Julia, MCF à l'UFR DSPPS), dans le cadre de l'IRDA, du colloque trans-composantes (internes à l'Université Paris XIII, Sorbonne Paris Nord), du colloque *Intelligence Artificielle & Santé*, qui s'est tenu le 22 novembre 2022 au Campus Condorcet.

- Co-direction scientifique (avec M. Guilhem Julia, MCF à l'UFR DSPPS), dans le cadre de l'IRDA, du colloque trans-composantes (internes à l'Université Paris XIII, Sorbonne Paris Nord) *Sciences et Sens de l'Intelligence Artificielle*, qui s'est tenu le 19 novembre 2019 à la Maison des Sciences de l'Homme.

Intervention sur « *L'inspecteur des impôts augmenté* ».

- Colloque organisé par l'Institut de Recherche en Droit des Affaires (IRDA) de l'Université Paris 13 et la Commission ouverte de droit social du barreau de Paris, le 23 mars 2009, à la Maison du barreau de Paris, sur *l'emploi de salariés étrangers en France* :

Intervention sur « *Le régime fiscal de faveur des impatriés temporaires* ».

- Colloque organisé par l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université Paris 13, les 14 et 15 février 2004, au Sénat, à Paris, sur le *Droit de la preuve* :
Intervention sur « *La preuve de l'acte anormal de gestion* ».
Également publication écrite, actes du colloque, Éditions Économica, 2004.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES :

« *Les vicissitudes de la notion de distribution régulière de bénéfices des sociétés anonymes en droit fiscal* »

Thèse de doctorat en droit privé, sous la direction de Monsieur le Professeur Patrick DIBOUT (Paris 11-Sceaux, 1996)

Mémoires de D.E.A. de Droit des affaires et de l'économie et de D.E.S.S. de Fiscalité internationale (1991 et 1992) :

« *Le dividend access et l'affaire Arjomari* » ;

« *De la mention manuscrite en matière de cautionnement commercial* » ;

« *Dividendes et sociétés apparentées dans un cadre international* ».

LANGUE :

Anglais : lu, écrit et parlé.